

BILAN ACTIF

OGEC E.C.A. Saint Jude ARMENTIERES

Nomenclature 2020 & PCG

Nomenclature 2020 & PCG

ACTIF	EXERCICE N (selon ANC 2018-06)			EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
- Dotation Frais d'établissement	-	-	-	-
- Dotations Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
- Dotations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
- Dotations Concessions, brevets, licences,	4 380	4 380	-	-
- Dotations Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
- Dotations Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporel	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 380	4 380	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
- Dotations Terrains	818 373	473 449	344 923	379 637
- Dotations Constructions	19 601 676	12 862 254	6 739 421	7 106 962
- Dotations Installations techniques, matériel et ou	4 523 880	4 053 735	470 145	658 252
- Dotations Autres Immobilisation Corporelles	649 132	554 839	94 292	99 948
- Dotations Immobilisations corporelles en cours	568 735	-	568 735	224 309
- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelle	-	-	-	-
- Dotations Biens reçus par legs ou donations destin	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 161 795	17 944 278	8 217 517	8 469 107
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
- Dépréciation Participations et créances rattachées	-	-	-	-
- Dépréciation Autres titres immobilisés	4 245	-	4 245	4 165
- Dépréciation Prêts	128 460	-	128 460	120 666
- Dépréciation Autres Immobilisations financières	1 567	-	1 567	1 567
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	134 271	-	134 271	126 398
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	26 300 447	17 948 658	8 351 789	8 595 505
STOCKS ET EN-COURS	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	2 572	-	2 572	2 572
CREANCES :				
- Dépréciation Créances clients, usagers et comptes	72 803	50 864	21 938	300 410
- Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
- Dépréciation Autres	715 180	2 572	712 608	837 180
TOTAL CREANCES	787 982	53 436	734 547	1 137 590
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00	-	-	-
INSTRUMENTS DE TRESORERIE	-	-	-	-
DISPONIBILITES	2 355 705	-	2 355 705	1 445 075
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	106 986	-	106 986	68 962
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3 253 246	53 436	3 199 810	2 654 199
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (III)	-	-	-	-
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)	-	-	-	-
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	29 553 692	18 002 094	11 551 598	11 249 705

BILAN PASSIF
OGEC E.C.A. Saint Jude ARMENTIERES

Nomenclature 2020 & PCG Nomenclature 2020 & PCG

PASSIF		EXERCICE N (selon ANC 2018-06)	EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
F O N D S A S S O C I A T I F S	FONDS PROPRES		
	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	5 248 351	4 518 457
	TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	5 248 351	4 518 457
	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	-	-
	TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE	-	-
	ECARTS DE REEVALUTION	-	-
	RESERVES		
	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
	Réserves pour projet de l'entité	29 446	29 446
	Autres réserves	-	-
	TOTAL RESERVES	29 446	29 446
	REPORT A NOUVEAU	1 317 617	1 317 617
	RESULTAT DE L'EXERCICE	538 252	729 894
	SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	7 133 666	6 595 414
	Fonds propres consommables	-	-
	Subventions d'investissement	1 863 318	2 010 061
PROVISION REGLEMENTEES	-	-	
TOTAL FONDS PROPRES (I)	8 996 984	8 605 475	
FONDS REPORTEES E DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-	
Fonds dédiés	-	-	
TOTAL FONS REPORTEES ET DEDIES (II)	-	-	
PROVISIONS			
Provisions pour risques	29 450	29 450	
Provisions pour charges	296 476	251 759	
TOTAL PROVISIONS (III)	325 926	281 209	
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associa	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de cr	1 208 188	1 459 526	
Emprunts et dettes financières diverses	39 553	40 273	
Avances et acomptes reçus	341 075	235 305	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 277	296 583	
<i>Dettes des legs ou donations</i>	-	-	
Dettes fiscales et sociales	207 635	226 219	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 171	15 189	
Autres dettes	18 128	17 670	
Instruments de trésorerie	-	-	
Produits constatés d'avance	73 662	72 255	
TOTAL DETTES (IV)	2 228 689	2 363 021	
Ecart de conversion passif	-	-	
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV+V)	11 551 598	11 249 705	

COMPTE DE RESULTAT
OGEC E.C.A. Saint Jude ARMENTIERES

01/09/2022 - 31/08/2023

Nomenclature 2020 & PCG Nomenclature 2020 & PCG

	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	11 717	12 015
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	49 642	47 035
dont ventes de dons en nature	0	0
Ventes de prestations de service	4 666 754	4 436 681
dont parrainages	0	0
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 024 121	2 927 286
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ressources liées à la générosité du public	17 958	15 110
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	236	344
Reprises sur amortissements, dépréciations, provis	68 255	151 098
Utilisations des fonds dédiés	0	0
Autres produits	34 327	17 491
TOTAL I	7 873 011	7 607 062
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	24 675	20 129
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	3 377 561	3 112 307
Aides financières	11 908	14 322
Impôts, taxes et versements assimilés	241 209	240 005
Salaires et traitements	1 947 858	1 903 084
Charges sociales	904 543	847 939
Dotations aux amortissements des immobilisations	957 329	980 425
Dotations aux provisions	83 792	62 199
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	14 030	4 820
TOTAL II	7 562 905	7 185 231
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	310 106	421 831
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	1 760	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières d	30 684	2 348
TOTAL III	32 444	2 348
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	0	0
Intérêts et charges assimilées	24 580	26 350
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0	0
TOTAL IV	24 580	26 350
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	7 864	-24 003
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	317 970	397 829

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	44 689	72 857
Sur opérations en capital	244 217	275 216
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	0	0
TOTAL V	288 906	348 073
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	56 476	5 854
Sur opérations en capital	0	6 380
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	0	0
TOTAL VI	56 476	12 234
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
	232 430	335 840
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	12 148	3 774
Total des produits (I + III + V)	8 194 361	7 957 483
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	7 656 109	7 227 589
5 - EXCEDENT OU DEFICIT	538 252	729 894

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0	0
Prestations en nature	0	0
Bénévolat	13 230	14 130
TOTAL	13 230	14 130
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0	0
Mises à disposition gratuite de biens	0	0
Prestations en nature	0	0
Personnel bénévole	13 230	14 130
TOTAL	13 230	14 130

OGEC E.C.A. SAINT JUDE

18 rue Lamartine
59280 ARMENTIERES

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Grégory MOUY
Commissaire aux Comptes
Membre de la C^e Régionale des Hauts-de-France
Expert-comptable
Inscrit au tableau de l'ordre de Lille
Diplômé de Commerce International

OGEC E.C.A. SAINT JUDE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/08/2023

Aux membres de l'OGEC,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OGEC E.C.A. SAINT JUDE relatifs à l'exercice clos le 31/08/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OGEC à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2022 à la date d'émission de notre rapport.

SARL CONSEIL AUDIT COMMISSARIAT
33 Bd. Jeanne d'Arc
59500 DOUAI
Tél. : 06 22 21 76 18

E-mail : g.mouy@generations-experts.com

Successor de Dominique MOUY expert comptable commissaire aux comptes, expert judiciaire - de Robert MOUY 1 - Ancien Conseil Fiscal
et Paul MOUY 1 Expert Comptable près le Tribunal Civil - Syndic Liquidateur
SARL au capital de 74 151 € - SIRET 434 627 143 000 26 - APE 6920 Z

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser l'activité de l'OGEC.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Douai, le 29 janvier 2024

CONSEIL AUDIT COMMISSARIAT
Grégoire MOUY
Commissaire aux Comptes



OGEC E.C.A. SAINT JUDE

18 rue Lamartine
59280 ARMENTIERES

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

BILAN ACTIF

OGEC E.C.A. Saint Jude ARMENTIERES

Nomenclature 2020 & PCG

Nomenclature 2020 & PCG

ACTIF		EXERCICE N (selon ANC 2018-06)			EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	- Dotations Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Dotations Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
	- Dotations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
	- Dotations Concessions, brevets, licences,	4 380	4 380	-	-
	-	-	-	-	-
	- Dotations Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporées	-	-	-	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 380	4 380	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
	- Dotations Terrains	818 373	473 449	344 923	379 637
	- Dotations Constructions	19 601 676	12 862 254	6 739 421	7 106 962
	- Dotations Installations techniques (matériel) et ou	4 523 860	4 053 735	470 145	658 252
	-	649 132	554 839	94 292	99 948
	- Dotations Immobilisations corporelles en cours	568 735	-	568 735	224 309
	- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelle	-	-	-	-
- Dotations Biens reçus par legs ou donations destin	-	-	-	-	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 161 765	17 944 278	8 217 517	8 469 107	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Dépréciation Participations et créances rattachées	-	-	-	-	
- Dépréciation Autres titres immobilisés	4 245	-	4 245	4 165	
- Dépréciation Prêts	128 460	-	128 460	120 666	
- Dépréciation Autres Immobilisations financières	1 567	-	1 567	1 567	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	134 271	-	134 271	126 398	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	28 300 447	17 944 658	8 351 789	8 595 505	
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS	-	-	-	-
	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	2 572	-	2 572	2 572
	CREANCES				
	- Dépréciation Créances clients, usagers et comptes	72 803	50 864	21 939	300 410
	- Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
	- Dépréciation Autres	715 180	2 572	712 608	837 180
	TOTAL CREANCES	787 982	53 436	734 547	1 137 590
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00	-	-	-
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
	DISPONIBILITES	2 355 705	-	2 355 705	1 445 075
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	106 986	-	106 986	68 962	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	3 253 248	53 436	3 189 810	2 654 189	
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (III)	-	-	-	-	
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)	-	-	-	-	
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)	-	-	-	-	
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	29 553 692	18 002 094	11 551 598	11 249 705	

BILAN PASSIF
OGEC E.C.A. Saint Jude ARMENTIERES

		Normenclature 2020 & PCG	Normenclature 2020 & PCG
PASSIF		EXERCICE N (selon ANC 2018-06)	EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
F O N D S A S S O C I A T I F S	FONDS PROPRES		
	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	5 248 351	4 518 457
	TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	5 248 351	4 518 457
	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	-	-
	TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE	-	-
	PARTIS DE REVALUATION	-	-
R E S E R V E S	RESERVES		
	Reserves statutaires ou contractuelles	-	-
	Reserves pour projet de l'unité	29 446	29 446
	Autres réserves	-	-
	TOTAL RESERVES	29 446	29 446
	REPORT A L'AVANCE	1 317 617	1 317 617
	RESULTAT DE L'EXERCICE	538 252	729 694
	SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	7 133 666	6 605 414
	Fonds propres consommés	-	-
	Engagements d'investissement	1 863 318	2 010 061
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-	
TOTAL FONDS PROPRES	(I)	8 608 984	8 608 475
F O N D S R E P O R T E S E T D E D I E S	FONDS REPORTEES E DEDIEES		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
	Fonds dédiés	-	-
TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIEES	(II)	-	-
P R O V I S I O N S	PROVISIONS		
	Provisions pour risques	29 450	29 450
	Provisions pour charges	296 476	251 759
	TOTAL PROVISIONS	(III)	325 926
D E T T E S	DETTES		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres assortis)	-	-
	Emprunts et dettes auprès des établissements de cr	1 208 188	1 459 526
	Emprunts et dettes financières diverses	36 553	40 273
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 075	235 305
	Dettes des legs ou donations	327 277	296 583
	Dettes fiscales et sociales	-	-
	Dettes fiscales et sociales	207 635	226 219
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 171	15 189
	Autres dettes	18 128	17 670
	Instrument de trésorerie	-	-
	Produits constatés d'avance	73 662	72 255
	TOTAL DETTES	(IV)	2 228 689
Ecart de conversion passif	(V)	-	-
TOTAL DU PASSIF	(I + II + III + IV+V)	11 551 598	11 249 705

COMPTE DE RESULTAT
OGEC E.C.A. Saint Jude ARMENTIERES

01/09/2022 - 31/08/2023

Nomenclature 2020 & PCG Nomenclature 2020 & PCG

	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	11 717	12 015
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	49 642	47 035
dont ventes de dons en nature	0	0
Ventes de prestations de service	4 666 754	4 436 681
dont parrainages	0	0
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 024 121	2 927 286
Versements des donateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ressources liées à la générosité du public	17 958	15 110
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	236	344
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisi	68 255	151 098
Utilisations des fonds dédiés	0	0
Autres produits	34 327	17 491
TOTAL I	7 873 011	7 607 062
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	24 675	20 129
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	3 377 561	3 112 307
Aides financières	11 908	14 322
Impôts, taxes et versements assimilés	241 209	240 005
Salaires et traitements	1 947 858	1 903 084
Charges sociales	904 543	847 939
Dotations aux amortissements des immobilisations	957 329	960 425
Dotations aux provisions	83 792	62 199
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	14 030	4 820
TOTAL II	7 562 005	7 185 231
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	310 106	421 831
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	1 760	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières c	30 684	2 348
TOTAL III	32 444	2 348
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	0	0
Intérêts et charges assimilés	24 580	26 350
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0	0
TOTAL IV	24 580	26 350
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	7 864	-24 003
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	317 970	387 828

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	44 689	72 857
Sur opérations en capital	244 217	275 216
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	0	0
TOTAL V	288 906	348 073
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	56 476	5 854
Sur opérations en capital	0	6 380
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	0	0
TOTAL VI	56 476	12 234
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	232 430	335 840
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	12 148	3 774
Total des produits (I + III + V)	8 194 381	7 857 483
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	7 656 109	7 227 589
5 - EXCEDENT OU DEFICIT	538 272	729 894
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0	0
Prestations en nature	0	0
Bénévolat	13 230	14 130
TOTAL	13 230	14 130
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0	0
Mises à disposition gratuite de biens	0	0
Prestations en nature	0	0
Personnel bénévole	13 230	14 130
TOTAL	13 230	14 130



OGEC
ENSEMBLE COLLECTIF
ARMENTIEROIS
ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR

OGEC E.C.A. SAINT-JUDE

18 Rue Lamartine

59280 ARMENTIERES

EXERCICE 2022/2023



SOMMAIRE DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I. INFORMATIONS GENERALES

- 1) Identification de l'OGEC, objet social, activités, moyens mis en œuvre
- 2) Faits marquants de l'exercice
- 3) Evénements postérieurs à la clôture

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1) Durée et dates de l'exercice comptable
- 2) Référentiel comptable
- 3) Dérogations aux principes et méthodes comptables
- 4) Changements comptables

III. NOTES SUR LE BILAN

- 1) Immobilisations incorporelles et corporelles
- 2) Dépréciations d'éléments d'actif
- 3) Echéance des créances et des dettes
- 4) Evaluation des valeurs mobilières de placement
- 5) Fonds propres
- 6) Subventions d'investissement
- 7) Provisions
- 8) Fonds dédiés
- 9) Passifs éventuels

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- 1) Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations
- 2) Informations sur les concours publics et les subventions
- 3) Ventilation du chiffre d'affaires
- 4) Effectif employé pendant l'exercice
- 5) Rémunération des dirigeants
- 6) Honoraires des commissaires aux comptes
- 7) Rattachement des charges et des produits à l'exercice
- 8) Charges et produits exceptionnels

V. AUTRES INFORMATIONS

- 1) Informations sur les transactions avec les contreparties



- 2) Engagements financiers donnés et reçus
- 3) Engagements pris en matière de crédit-bail
- 4) Contributions volontaires en nature

TABLEAUX

(en complément des notes sur le bilan et le compte de résultat)

TABLEAU I	Tableau des mouvements des immobilisations
TABLEAU II	Tableau des mouvements des amortissements
TABLEAU III	Tableau des mouvements des dépréciations d'éléments d'actif
TABLEAU IV	Etat des échéances des créances et des dettes et sûretés réelles consenties
TABLEAU V	Tableau des valeurs mobilières de placement
TABLEAU VI	Tableau de variation des fonds propres
TABLEAU VII	Tableaux de suivi des subventions d'investissement
TABLEAU VIII	Tableau des mouvements des provisions
TABLEAU IX	Tableau des mouvements des fonds dédiés
TABLEAU X	Tableau des engagements pris en matière de crédit-bail
TABLEAU XI	Tableau de détail des concours publics et subventions



PRECISIONS SUR LES RUBRIQUES DE L'ANNEXE

I. INFORMATIONS GENERALES

1) Identification de l'OGEC, objet social, activités, moyens mis en œuvre :

- Identification de l'OGEC :
Association « OGEC E.C.A. Saint Jude »
18 Rue Lamartine
59280 ARMENTIERES
Association Loi 1901 – Publication J.O. du 25/07/60
Préfecture du Nord W 595016508
SIRET 783 504 566 00010
- Objet social et activités :
L'organisme de gestion (OGEC) a pour objet, dans le respect du droit français d'une part, du statut de l'Enseignement Catholique en France, des décisions du Comité national de l'Enseignement Catholique, des accords conclus en son sein d'autre part, d'assumer juridiquement la gestion d'établissements d'enseignement fondés par l'autorité canonique compétente et plus particulièrement :

Activités pédagogiques	Activités annexes
Ecole maternelle, élémentaire Ecole Sainte Colombe, Ecole Sainte Famille. Enseignement secondaire : collège, lycée général, technologique Collège Saint Charles, Collège Saint Jude, Lycée Saint Jude. Enseignement supérieur : BTS - Lycée Saint Jude Formation initiale par apprentissage : UFA - ESSJ Centre de formation professionnelle continue - ESSJ	Restauration scolaire Etude surveillée Garderie

Conformément à l'article 134 du statut de l'Enseignement catholique, « l'organisme de gestion a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale d'un ou plusieurs établissement(s) ; il l'exerce conformément aux projets de l'école, aux orientations de l'autorité de tutelle et aux textes internes à l'Enseignement catholique. Il contribue à assurer la mise en œuvre matérielle du projet éducatif. Il est l'employeur des personnels de droit privé »

L'OGEC peut se livrer à toute activité de gestion se rapportant directement ou indirectement, à l'éducation, l'enseignement, la formation, y compris la formation en apprentissage et la culture sous toutes leurs formes et d'une manière générale se livrer à toute activité en lien avec son objet principal.

L'OGEC peut passer convention avec l'Etat, les collectivités territoriales ainsi qu'avec tout organisme concourant même partiellement à son objet.

L'OGEC peut acquérir tous les biens nécessaires à la réalisation de son objet ou en avoir la jouissance.

69

- Moyens mis en œuvre :

- Membres de l'association

L'association se compose des membres suivants :

- Les membres actifs sont ceux qui, en raison de l'intérêt qu'ils portent aux buts de l'association sont admis en cette qualité.
- Les membres de droit sont :
- L'Autorité de Tutelle diocésaine,
- Le président de l'union départementale ou diocésaine de l'union régionale des OGEC affiliée à la FNOGEC,
- Un président élu parmi les présidents des associations de parents d'élèves affiliées à l'APEL Nationale existant dans les établissements scolaires gérés par l'association. Les autres présidents des associations de parents d'élèves sont membres de l'association avec voix consultative.

- Personnel enseignant mis à disposition par l'Etat : 173.1 ETP
 - Personnel salarié Ogec : 58 ETP pour 2022-2023
 - Personnel bénévole : 882 heures pour l'année scolaire 2022-2023
 - Locaux scolaires :

- Propriété de l'OGEC :

- 2, Rue Butin pour 1,005m² (mini-stade)
 - 16 Ter rue Lamartine et 39 rue Nationale pour 15 a 35 ca (Ens supérieur)

- Propriété de l'A.F.T.L. :

- a) Sous bail emphytéotique :

En dehors des bâtiments pour lesquels l'OGEC est propriétaire, les autres bâtiments occupés par l'école Sainte Colombe et l'Institution Saint Jude sont concernés par un bail emphytéotique.

- b) Sous bail commercial :

L'ensemble des bâtiments de l'école Ste Famille et du collège St Charles.

2) **Faits marquants de l'exercice :**

Evénements principaux de l'exercice ayant une incidence significative sur les activités de l'Ogec et les comptes.

- Maillage pédagogique

Les conventions de mise à disposition de Monsieur Marc ROUSSELLE, Chef d'Etablissement de l'Ecole Ste Famille, de Madame Hélène VILLEZ, directrice adjointe, ainsi que Madame Valérie VANDERMEECH, secrétaire comptable ont été renouvelées avec l'OGEC de l'école Notre Dame de Lourdes à La Chapelle d'Armentières.

Les conventions de mise à disposition de Madame Bénédicte SOUPAULT, Cheffe d'Etablissement de l'Ecole Ste Colombe, de Monsieur Lionel HOUZET, Animateur et chargé de communication, de Monsieur Bernard DELEMOTTE, Responsable Technique et de Monsieur Pascal DUCROCQ, Agent de maintenance ont été renouvelée avec l'OGEC de l'école St Louis à Bois Grenier.

Ces conventions s'inscrivent dans un cadre partenarial entre association à but non lucratif. Cette mise à disposition est réalisée sans but lucratif.

2) Evènements postérieurs à la clôture :

- internat

Cession de l'internat à l'institut Nicolas Barré et signature d'un nouveau bail emphytéotique.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1) Durée et dates de l'exercice comptable :

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

2) Référentiel comptable :

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2023 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif) et en appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'Etat par contrat (édition 2020) définie et publiée par la Fnogec (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique).

3) Dérogations aux principes et méthodes comptables :

Rien à signaler.

III. NOTES SUR LE BILAN :

1) Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Un tableau des mouvements des immobilisations est joint (TABLEAU I).

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

Les bâtiments font l'objet d'une décomposition, chaque composant suivant un plan d'amortissement qui lui est propre.

Taux d'amortissement habituellement pratiqués



Immobilisation ou composant	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure (gros œuvre)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration (cloisons, carrelages...)	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Équipement de restauration	8 à 12 ans	8,33 à 12,5 %
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier cantine et hébergement	5 à 10 ans	10 à 20 %
Matériel et équipements pédagogiques	3 à 10 ans	10 à 33,33 %
Matériel de transport	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel informatique	2 à 5 ans	20 à 50 %
Matériel de reprographie	2 à 5 ans	20 à 50 %
Logiciels	2 à 3 ans	33,33 à 50 %

Un tableau des mouvements des amortissements est joint (TABLEAU II).

2) Dépréciations d'éléments d'actif :

Un tableau des mouvements des dépréciations est joint (TABLEAU III).

3) Échéance des créances et des dettes :

Un état des créances et des dettes ventilées par échéance est joint (TABLEAU IV).

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4) Évaluation des valeurs mobilières de placement :

Un tableau des valeurs mobilières de placement est joint (TABLEAU V). Il fait état, par catégorie de titres, des différences d'évaluation entre la valeur historique et la valeur de marché.

En cas de moins-value latente (correspondant à une valeur historique supérieure à la valeur de marché), une dépréciation est constatée. La variation des dépréciations des valeurs mobilières de placement au cours de l'exercice figure dans le tableau des mouvements des dépréciations (TABLEAU III).

5) Fonds propres :

Un tableau de variation des fonds propres est joint (TABLEAU VI).

6) Subventions d'investissement :

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. Elles font l'objet d'une constatation progressive dans le compte de résultat en produit exceptionnel.

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

Les tableaux de suivi des subventions d'investissement sont joints (TABLEAUX VII). Ils comprennent :

- Un tableau de retraitement des subventions d'investissement (changement de méthode) ;
- Un tableau de variation des subventions d'investissement au cours de l'exercice (montant nominal et quote-part virée au résultat) ;
- Un tableau de détail des subventions d'investissement, permettant un suivi par projet et par financeur.

La première application du règlement ANC n° 2018-06 a nécessité un retraitement

Provisions :

Un tableau des mouvements des provisions est joint (TABLEAU VIII).

Précisions sur les engagements de retraite :

L'engagement au 31/08/2023 s'élève à 296 475.77€ contre 251 758.82€ au 31/08/2022.

Hypothèses retenues 2023 :

Taux de charges	45% Idem n-1
Taux actualisation	3,50% contre 3.00% en n-1
Taux revalorisation des salaires	4,00% contre 2.00% en n-1
Taux de mortalité utilisée	TGH/TGF 05
Taux de turn-over	0% Idem n-1

Nous vous informons que la provision pour engagement de retraite a été calculé en tenant compte de la nouvelle convention collective des OGEC qui s'applique à compter du 1^{er} septembre 2022.

7) Fonds dédiés :

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produits au cours des exercices suivants dans le compte « Utilisations de fonds dédiés » au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Pour les immobilisations amortissables ainsi financées, le montant de l'acquisition est

5) Rémunération des dirigeants :

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle. Dans la convention sur les droits et devoirs liés au mandat d'administrateur Ogec, il est indiqué que l'administrateur s'engage à exercer son activité de façon bénévole.

6) Honoraires des commissaires aux comptes :

Les honoraires du Commissaire aux comptes facturés directement à l'OGEC E.C.A. St Jude pour la période du 01/09/2022 au 31/08/2023 sont de 19 200€ TTC se répartissant comme suit :

Mission annuelle de certification des comptes	16 800 €
Attestation section UFA – pour le CFA	2 400 €
TOTAL TTC	19 200 €

Les frais de déplacement, de chancellerie et autres débours seront facturés en sus en fonction des dépenses engagées, y compris les cotisations relatives à la contribution aux coûts des contrôles d'activité et de fonctionnement du Haut Conseil du commissariat aux comptes telles que fixées par décret.

7) Rattachement des charges et des produits à l'exercice :

Si les montants sont significatifs, l'Ogec donne des précisions sur la nature et le montant des :

- Produits et charges imputables à un autre exercice : produits constatés d'avance (passif) et charges constatées d'avance (actif),
- Charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et de créances.

Application du principe de spécialisation des exercices comptables.

Rien à signaler.

8) Charges et produits exceptionnels :

Produits exceptionnels : Les subventions sont depuis le 1er septembre 2020, reprises en produits au compte de résultat pour compenser l'impact des dotations aux amortissements de ces biens subventionnés. Précédemment, elles étaient inscrites au bilan sans impact sur le compte de résultat.

Charges exceptionnelles : Rien à signaler.



V. AUTRES INFORMATIONS

1) Informations sur les transactions avec les contreparties :

Néant pour 2022/2023

2) Engagements financiers donnés et reçus :

- Avals, cautionnements et garanties donnés / reçus ;

Détail des garanties :

Date	Par	Au profit	Montant emprunt	Montant caution base	Montant caution actuelle
août-16	Mairie d'Armentières	Caisse d'épargne	850 000 €	850 000 €	550 391,89 €

- Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées (voir note sur le bilan III. 7) ;
- Sûretés réelles consenties (hypothèques, gages, nantissements) pour garantir des dettes (TABLEAU IV).

3) Engagements pris en matière de crédit-bail :

Un tableau des engagements pris en matière de crédit-bail est joint (TABLEAU X).

Néant pour 2022/2023.

4) Contributions volontaires en nature :

- Contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
Le bénévolat est estimé à 13 230€.
- Contributions en biens (ou dons en nature) : tout bien meuble remis en pleine propriété à l'entité ;
- Contributions en services : mises à disposition de locaux, de matériel, fourniture gratuite de services.

Pour rappel, la majeure partie des locaux de l'Ecole Ste Colombe et de l'Institution Saint Jude est sous bail emphytéotique avec l'A.F.T.L.